

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques illustrés, mise en situation professionnelle sur chantiers et en atelier, remise d'un livret individuel en fin de formation.

Validation : évaluation théorique type QCM ou pratique avec une grille d'évaluation adaptée en fonction de la formation et la demande de l'entreprise avec remise d'une attestation de formation répondant à l'obligation de formation à la sécurité de l'employeur (Article L4141-1 à 10 du code du travail) et permettant à l'employeur d'attester des compétences de ses salariés pour réaliser les travaux selon les règles de l'art dans le cas des travaux agricoles (Article R. 717-85-15 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

CONDITIONS TARIFAIRES

Le CFPPA guide les demandeurs sur les modalités de prise en charge possibles en fonction des profils et de leur projet de formation.

Les tarifs annoncés sont valables pour les formations se déroulant sur le site du CFPPA de Haute-Corrèze. Les tarifs des formations en intra-entreprise sont établis sur devis au cas par cas, nous contacter.

Les financements de votre formation sont liés à votre statut et peuvent inclure :

- Une entreprise / OPCO – informations sur le contrat de professionnalisation.
- Le compte personnel de formation – CPF (pour certaines formations réglementaires).

FORMATIONS INTER-ENTREPRISES

Le CFPPA se déplace dans toute la France grâce à une équipe de formateurs professionnels spécialisés sur les formations courtes pour les entreprises.

Nous disposons de tous les moyens nous permettant de délocaliser les stages dans les meilleures conditions : véhicules dédiés, matériel, EPI, barnums, etc.

Les dates de formation sont fixées directement avec le client en tenant compte dans la mesure du possible de ses contraintes et choix de période. Les formateurs et/ou la chargée d'ingénierie se coordonnent en amont avec le client, afin d'organiser et prévoir la logistique sur place.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

CFPPA de Haute-Corrèze
Site de Meymac
Rue de l'Ecole Forestière
19250 MEYMAC
05.55.46.02.00
cfppa.meymac@educagri.fr



CONDITIONS D'ACCÈS

Public/profil : toute personne majeure disposant de bonnes aptitudes physiques, permis de conduire souhaité. Parking gratuit sur place. Salariés d'entreprises, associations, ESAT, chantiers d'insertion, chefs d'entreprises, agents de collectivités, agents de l'Etat, demandeurs d'emploi, particuliers, propriétaires forestiers, etc.

Personnes en situation de handicap : nous contacter pour une évaluation personnalisée de l'accessibilité de cette formation.

Référent Handicap : marc.detrax@educagri.fr

Prérequis : bonne condition physique

Inscription : toute l'année, nous effectuons un point mensuel sur les dossiers d'inscription.

Nous contacter par téléphone au 05.55.46.02.00 ou par mail à cfppa.meymac@educagri.fr

LES + DE LA FORMATION COURTE À MEYMAC

Des formateurs expérimentés issus du milieu professionnel.

Un centre de formation au cœur d'un massif forestier mixant feuillus et résineux, à la jonction de 3 stations arborées (PNR et gorges de la Dordogne, piedmont du Massif central, forêt limousine).

Une réponse rapide à vos demandes de formation et **une adaptation des programmes et des contenus** en fonction des besoins sur tous les domaines touchant le milieu forestier et l'élagage.

Un accès facilité par les sorties de l'autoroute A89 et son positionnement central.



Taux d'appréciation 2023 :

Commanditaires : 9.21 sur 10

Stagiaires : 9.08 sur 10

©EPL de Haute-Corrèze - Mise à jour mars 2024 - Ne pas jeter sur la voie publique

Techniques de bûcheronnage et entretien des espaces verts



Le CFPPA de Haute-Corrèze initie les particuliers aux techniques de bûcheronnage et entretien des espaces verts. Il propose également des stages aux professionnels en activité, leur permettant de se spécialiser ou de s'adapter à l'évolution de leur activité. Notre équipe peut également se déplacer pour proposer des formations au sein de votre entreprise.

Cette liste est non exhaustive : sur l'ensemble des thématiques, le CFPPA est en mesure de proposer d'autres formations en s'adaptant aux demandes particulières des entreprises et des particuliers.

Il est également possible de bénéficier d'un tarif à la journée en cas de groupe constitué (5 personnes minimum) en intra-entreprise.

CFPPA de Haute-Corrèze - Site de Meymac
Rue de l'Ecole Forestière
19250 MEYMAC
05.55.46.02.00 / cfppa.meymac@educagri.fr

WWW.EPL-HAUTE-CORREZE.FR



TECHNIQUES FORESTIÈRES

Utilisation et entretien de la tronçonneuse en sécurité en situation de chantier (contexte forestier ou espaces verts) : diverses formules de 1 à 2 jours en fonction des niveaux et des objectifs ; utilisation au sol /entretien des tronçonneuses non-initiés/expérimentés - 175 €/j

Les techniques d'abattage d'arbre en sécurité : diverses formules de 2 à 3 jours en fonction des niveaux et des objectifs ; techniques d'abattage / non-initiés / expérimentés - 175 €/j
Possibilité de regrouper les deux stages précédents sur 3 ou 4 jours.

PERFECTIONNEMENT Techniques d'abattage avancées d'un arbre de diamètre moyen : 2 ou 3 jours
Prérequis : avoir suivi une formation « Les techniques d'abattage d'arbre en sécurité » - 175 €/j.

Techniques d'abattage de gros arbres difficiles et câblage de bordure : 3 jours de formation selon effectif et objectifs visés - 525 €.

Traitement en sécurité de bois chablis/tempête pour réouverture des accès : 3 jours.

Prérequis : avoir suivi une formation « Abattage, utilisation et entretien de la tronçonneuse en sécurité en situation de chantier » - 525 €.

Permis tronçonneuse européen ECC1/ECC1.2/ECC1.2.3 :

- niveaux 1 et 2 : accès tout public
- niveau 3 : réservé aux utilisateurs professionnels réguliers.

Durée variable en fonction de l'expérience, des niveaux acquis et visés, tarif de 300 € à 1050 € en fonction du niveau et du statut.

Devenir formateur interne d'utilisateurs de tronçonneuse en sécurité (règlementation, technique et pédagogie) : 3 à 5 jours - tarif : 175 €/j contacter le CFPPA (durée variable selon formule et publics visés).

Devenir formateur interne à l'utilisation des outils d'espaces verts en sécurité (règlementation, technique et pédagogie) : 3 à 5 jours - tarif : 175 €/j contacter le CFPPA (durée variable selon formule et publics visés)

RECYCLAGE : possibilité de réaliser sur demande un recyclage sur les thématiques présentées, durée réduite sous conditions de prouver la réalisation d'une formation initiale.



RÈGLEMENTATION EN EXPLOITATION FORESTIÈRE - ÉLAGAGE - ESPACES VERTS

Organisation des chantiers forestiers dans le respect de l'hygiène/sécurité et de l'environnement : de 1 à 3 jours, durée variable en fonction des niveaux, des publics et demandes particulières - 175 €/j

SST – sauveteur secouriste du travail : initiation : 2 jours - 200 € / recyclage 1 jour - 100 €

Règlementation d'un chantier forestier : réaliser une demande de DT/DICT en ligne : 1 jour - 175 €

AIPR – autorisation d'intervention à proximité des réseaux : une demi-journée - 90 €

Apprendre à réaliser un contrôle de grue forestière : (vérification périodique) 1 jour - 210 €

CERTIPHYTO Forêt :

- Certiphyto DSA (décideur entreprise soumis à agrément) 3 jours - 420 €
- Certiphyto opérateur 2 jours - 240€
- Renouvellement DSA 1 jour - 140€
- Renouvellement opérateur 1 jour - 140€

Règlementation sécuritaire pour l'organisation de chantiers dans le cadre de travaux agricoles, parcs et jardins et entretien de la végétation (décret 2021-1833 du 24 décembre 2021) 1 jour - 175 € (intra entreprise : voir tarif journée auprès du CFPPA)

GSA – grimpeur sauveteur dans l'arbre : initial 3 jours/525 € - recyclage 2 jours/350 €

Hors formation : vérification annuelle des EPI (protections contre les chutes en hauteur) par un formateur du CFPPA habilité - 75 €/heure de vérification (si registre déjà établi).

TECHNIQUES D'ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Initiation aux techniques de grimpe et élagage en hauteur : 8 jours (deux modules de 4 jours) - 1400 €.

Initiation aux techniques de grimpe et déplacement en hauteur : 4 jours - 700 €

Techniques de démontage d'un arbre en sécurité : 4 jours - 700 €.

Apprendre à réaliser la vérification périodique et annuelle des EPI et du matériel de maintien aux travaux en hauteur : (hors vérification annuelle), 3 jours - 210 €/j.

Techniques de coupe en nacelle et utilisation des techniques de rétention simple en sécurité : 1,5 à 3 jours, uniquement en intra entreprise.

Formations homme de pied et techniques de taille : sur demande, durée en fonction du profil du public 175 €/j.

Connaissance de l'arbre, analyse et diagnostic pour une gestion durable et raisonnée du patrimoine arboré : services des espaces verts, professionnels du paysage, services urbanisme et voiries. 3 jours - 525 €

Utilisation, entretien et sécurité de la débroussailleuse (et du taille haie) : 1 à 2 jours - 175 €/j

Entretien et maintenance quotidienne du petit matériel d'espaces verts : (tronçonneuse/débroussailleuse/ taille haie), de 2 à 3 jours - 175 €/j.

Entretien des berges et milieux ripisylves : sur demande, de 2 à 3 jours. *

Techniques d'accès et de déplacement sur corde en simple (SRT/SRS) : 3 à 4 jours - 175 €/jour

* CFPPA de Haute-Corrèze – site de NEUVIC : des formations courtes sur-mesure peuvent être conçues pour répondre aux besoins spécifiques des structures réalisant l'entretien des sols sportifs engazonnés (affûtage des unités de coupe, mécanique et entretien des matériels, gestion et optimisation de l'arrosage, lutte intégrée, techniques de tonte, etc.).

Des formations concernant les travaux de génie écologique (conduite de travaux, connaissance en génie écologique, réglementation...) peuvent également être mises en place.

Programmes et devis sur demande auprès du CFPPA.

GESTION FORESTIÈRE

Méthodes de cubage d'un lot de bois sur pied : 3 jours - 525 €.

Évaluation et qualité des bois : 3 jours – gratuit pour les personnels du Ministère de l'agriculture, CRPF, ONF
Personnes extérieures sous réserve de place : voir tarif auprès du CFPPA.

Initiation à l'utilisation du GPS/QGIS en forêt : sur demande 2 à 3 jours - 175 €/j.

Reconnaissance des essences forestières : sur demande 1 à 2 jours

MÉCANIQUE

Les bases du fonctionnement électrique et du système hydraulique sur engin forestier : 4 à 5 jours en fonction des niveaux d'expérience et des objectifs visés, groupe sur site – tarif : contacter le CFPPA.

La maintenance de base d'un engin forestier et réalisation de flexibles : durée variable en fonction du niveau, groupe sur site – tarif : contacter le CFPPA.

Toute autre formation de mécanique forestière sur demande : contacter le CFPPA.

PILOTAGE D'ENGINS FORESTIERS

Initiation à la conduite d'engins et aux logiciels d'informatique embarqués, sur demande en fonction du niveau des personnes et de la disponibilité des engins
Tarif : contacter le CFPPA.

